

# Procédure de gestion des signalements environnementaux

Juillet 2007

## **Procédure de gestion des signalements :**

1. Un citoyen(e) qui constate un événement susceptible de compromettre la qualité de l'eau du lac ou de constituer un manquement à la réglementation en vigueur devrait le signaler aux autorités concernées et pour ce faire recueillir d'abord toutes les informations pertinentes à l'événement, ie, la date, l'heure, l'adresse si possible, la description de la situation, le nom du contracteur s'il y a lieu et prendre des photos attestant de la situation.
2. Avec ces renseignements, le citoyen est encouragé à contacter lui-même les autorités concernées, en se servant des coordonnées ci-après. En même temps, il devrait aviser RLB de sa démarche (par courriel ([info@renaissancelbl.com](mailto:info@renaissancelbl.com)) ou son responsable de secteur). RLB inscrira le signalement et en fera le suivi.
3. Le citoyen peut également, s'il est réticent à déposer lui-même le signalement aux autorités et si cela lui convient mieux, contacter RLB (voir paragraphe 4 pour les coordonnées). Dans ce cas, RLB évaluera le bien-fondé du signalement en : 1- vérifiant s'il existe pour cette situation en particulier un permis déjà émis; 2- vérifiant la non-conformité à la réglementation 3- se rendant, le cas échéant, sur les lieux et complétant la documentation requise (par exemple les photos, version du propriétaire, etc.) 4- acheminant le signalement aux autorités responsables.
4. Pour contacter RLB : a) du 1<sup>er</sup> mai au 30 août : 450-242-2784 et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 avril : 450-243-0365
5. Le suivi du signalement sera effectué, compilé et déposé au CA de RLB régulièrement; il sera également affiché sur le site de RLB.

Responsable de la gestion des signalements à RLB :

Lisette Parent 450-243-0365

[lisetteparent707@hotmail.com](mailto:lisetteparent707@hotmail.com)

Inspecteur à Ville de Lac Brome : Marc Béland 450-243-6111

[marc.beland@ville.lac-brome.qc.ca](mailto:marc.beland@ville.lac-brome.qc.ca)

Service aux citoyens : 1 866 248 6936

MDDEP Bromont : Duncan Bradley 450-534-5424 poste 260

[duncan.bradley@mddep.gouv.qc.ca](mailto:duncan.bradley@mddep.gouv.qc.ca)

MDDEP Longueuil : Sylvain Primeau 450-928-7607 poste 246

[sylvain.primeau@mddep.gouv.qc.ca](mailto:sylvain.primeau@mddep.gouv.qc.ca)

Voir aussi : [www.mrnf.gouv.qc.ca](http://www.mrnf.gouv.qc.ca)

Note : Faire les ajustements dans les formulaires en fonction de la procédure qui sera retenue.

## Étape no. 1

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Anonyme :

Description de la situation d'après le citoyen(e) :

Propriétaire rencontré, si impossibilité, avisé par courriel, téléphone, lettre...

Par : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Version du propriétaire :

## Étape no. 2

À : \_\_\_\_\_

De : \_\_\_\_\_

Objet : \_\_\_\_\_

Description de la situation :

Photos jointes :    oui             non

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_